

Associé correspondant (1802)

Jean-Victor Colchen (1751-1830) est le premier préfet de la Moselle, nommé en l'an VIII. Il avait commencé sa carrière administrative avant la Révolution. Né le 6 novembre 1751, il était le fils d'un procureur au Parlement de Metz. Devenu d'abord notaire, il avait débuté à l'intendance de Corse comme chef de division et secrétaire adjoint (1777-1784) ; il avait été ensuite secrétaire général et subdélégué des intendances de Pau, puis d'Auch. Il perd naturellement sa place lors de la création des départements par la Constituante, mais trouve un emploi dans les bureaux des ministères parisiens : ministère des contributions publiques, puis à partir de mars 1792, ministère des Affaires étrangères, où il est chef de division. Pendant huit mois, en 1795, il est même « commissaire des Relations extérieures », ce qui en fait un véritable ministre. Bonaparte l'a nommé le 12 ventôse de l'an VIII préfet de la Moselle et à ce titre, il est l'organisateur du lycée de Metz. Il a fait partie de la commission chargée de négocier la paix d'Amiens (25 mai 1802). Il est l'auteur d'un excellent *Mémoire statistique sur le département de la Moselle*. Il a quitté son département en 1805 pour devenir sénateur et a continué de jouer un rôle politique jusqu'à la Restauration, malgré une santé affaiblie. Il a été fait comte d'Empire en 1808 et baron pair de France par Louis XVIII en 1819. Officier de la Légion d'honneur le 30 juin 1811. Il est mort à Paris le 21 juillet 1830. [Jean-Claude Bonnefont]

E. Hersany, « Jean Victor Colchen, premier préfet de la Moselle », *Mémoires de l'Académie nationale de Metz* (1951), p. 31-50.